

Numéro 15

mai- juillet 2010

CE du centre du 24/06/2010 :

La CGT refuse d'approuver les PV, sous prétexte que certaines de leurs remarques n'ont pas été prises en compte lors de l'approbation de celui d'Avril, malgré une approbation à l'unanimité en présence d'un de leur représentant ; cet élu n'avait apparemment pas reçu les **bonnes** consignes de son organisation !!! . Nous voici de nouveau dans une situation incongrue qui a comme conséquence que les salariés ne sont toujours pas informés des sujets traités en juin.

D'autre part, la CGT de Satory Ouest se démarque de celle des autres centres en refusant que le Secrétaire du CE soit mandaté pour signer les nouveaux accords ASC. Pour sortir de cette impasse et afin de ne pas mettre en péril la signature au niveau central de cet accord qui devait être signé à l'unanimité des organisations représentatives, comprenez CGT comprise, nous avons convenu avec nos collègues CFE CGC, de présenter M.Banvillet administrateur de l'InterCE qui a été mandaté. Nous espérons rapidement retrouver un fonctionnement où l'on puisse mettre toute notre énergie et notre temps dans l'intérêt du salarié et non à se faire la gue-guerre, où personne n'a rien à gagner, si ce n'est le besoin d'exister.

Jean-Pierre TANGUY

DP du centre mai à juillet 2010 :

La direction semblant bien vouloir actuellement répondre globalement à nos questions, nous vous invitons à consulter les comptes-rendus officiels disponibles sur l'intranet. A noter néanmoins que nous peinons à obtenir des informations sur le 1% de part variable des cadres, communément appelé "note de gueule", mais qu'il semble que comble de malchance, la RH elle même peine à les obtenir, du moins le disent ils ...

Serge GAUBERT

Siège :

Vos élus CFDT du siège vous prient de bien vouloir les pardonner, mais la procédure intentée par la CGT contre la direction qui pourrait aboutir à l'annulation des dernières élections a fortement monopolisé nos énergies et nous a empêché de continuer à fonctionner normalement. Vos élus ne l'étant plus, il ne pourraient plus s'exprimer comme tels. Néanmoins nous restons à votre disposition pour échanger sur tout sujet qui pourrait vous poser question.

Vos représentants CFDT du siège

CE du centre du 22/07/2010 :

De nombreux points ont été abordés : Situation de l'emploi - Plan de charge - Plan de formation - Actions accord Handicap - JV SITAC - Nouveau prestataire voyages. Concernant la situation de l'emploi les effectifs sont stables passant de 460 à 458 en 3 mois dont une fin de CASA ; 10 postes non pourvus en interne sont ouverts à l'extérieur ; la CFDT, remarquant que des intérimaires sont en poste aux achats depuis plus d'un an, demande à ce que des postes d'acheteur puissent être proposés en CDI ; la RH répond qu'il n'est pas prévu de recrutement à ce jour. Concernant le plan de charge, le potentiel de DIS n'étant pas suffisant, 17 400 heures pourraient être sous traitées en 2010, ce qui n'est pas le cas de DSO dont potentiel et charge sont en équilibres. Le plan de formation est soutenu, et au 30 juin près de 70% des formations sont planifiées ; il faut noter qu'après la réforme sur la formation professionnelle, les aides publiques apportées pour les formations DIF et professionnalisation sont en baisses ce qui a un impact direct sur les dépenses de formation. Concernant les actions pour l'emploi des travailleurs handicapés, les travaux d'accessibilité à certains locaux continuent, comme le chemin qui conduit du RIE aux Espaces, et de manière plus générale l'entrée aux espaces ; au cours du 2^{ème} semestre, des modifications sont prévues pour améliorer l'acoustique au sein des Espaces ; des équipements téléphoniques individuels et des équipements collectifs à l'accueil et en salles de réunions vont également être installés. Philippe Hervé est venu présenter la création de la JV SITAC ; cette JV, copie conforme de la JV MARS pour le projet SCORPION en est une opération constituante qui permettra de répondre à l'appel d'offre pour le SICS, courant 2^{ème} semestre 2010 ; la présidence sera confiée à Thalès et la Direction technique à Nexter. Sa localisation entre Satory ou Massy n'est pas décidée à ce jour. La CFDT s'inquiète de la perte des compétences dans les domaines intégrant ces JVs. D'autant plus que Nexter ne pourra pas être concurrent sur ces secteurs d'activité. N'assistons nous pas à un transfert d'activité insidieux vers des structures allégées et regroupées qui ressemblent à s'y méprendre à ce que souhaiterait peut être notre tutelle dans le domaine de l'armement terrestre ? Après avoir rapidement décidé de ne pas faire de réunion CE en août, le Directeur nous a présenté le nouveau prestataire voyages EGENCIA en nous assurant que les changements dans Notilus sont mineurs et résident essentiellement dans la possibilité de réserver en direct par internet tous les moyens de transport et hôtels.

Alain CHARRIER

[RESPECTÉS]

***Vous adhérez à l'idée d'un syndicalisme sans complaisance mais constructif ?
Concrétisez votre idée, adhérez à la CFDT !***